

ACP
LEO
Bld Léopold III 11/15
1030 BRUXELLES
N° BCE : **BE0850089588**

c/o Citya Bruxelles S.A.
Agence Basilix Agentschap
Rue de la Technologie – 11 D
B-1082 Bruxelles - Brussel
N° BCE : **BE 0430.800.556**

Lot : B 29	N° Client	0000044077
Date document	20/05/2024	
Date d'échéance	04/06/2024	
Q-P Fds de roulement	211,06 €	

Bld Léopold III 13 bte 30
1030 BRUXELLES

Le 20/05/2024

DECOMpte DE CHARGES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.

Si la situation de votre compte présente un solde ouvert, celui est mentionné dans la partie gauche du cadre repris ci-dessous et est totalisé avec le montant de votre appel de provisions, de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété.

Si votre compte s'avère créiteur (montant « A recevoir »), et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30**, en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.

Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** la communication structurée renseignée dans les « Instructions pour votre paiement » et ce, **avant** la date d'échéance.

En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.

N.B. : La ventilation entre les charges « locataires » et « propriétaires », est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges. En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et le locataire.

Comptabilité

ZAHRA ZAINEB

Tél : 02/465.38.85

Mail : zzahra@citya-belgium.be

Instruction pour votre paiement

Total décompte(s) ci-joint(s) **-1 095,71 €**

Solde au 16/05/2024¹ **-53,85 €**

¹ Date dernière mise à jour banque

A vous rembourser par la copropriété **-1 149,56 €**

Facture n°	36536	Lot	B 29 0000044077
------------	-------	-----	-----------------

DECOMPTE DE CHARGES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 FRAIS DE PERSONNEL	48 556,98	28 / 4009		339,14
1-010 FRAIS DE CONCIERGERIE 11	356,70	28 / 4000		2,50
1-020 FRAIS DE CONCIERGERIE 13	626,61	28 / 4009		4,38
1-050 SERVICE DE NETTOYAGE	47 981,34	28 / 4009		335,11
1-100 DEPENSES COURANTES	31 818,17	28 / 4009		222,23
1-120 DEPENSES COURANTES - BLOC B/13	3 517,50	28 / 1283		76,77
1-220 ASCENSEURS - BLOC B/13	6 433,87	28 / 1195		150,75
1-300 FRAIS DE GESTION	50 997,56	28 / 4009		356,18
1-600 CHAUFFAGE ET EAU	0,00	1234,68 / 176976,45		-0,01
1-800 EAU FROIDE REDEVANCE FORFAITAIRE	5 747,06	1 / 173		33,22
1-900 EAU CHAUDE CONSOMMATION	28 990,47	28 / 3930		206,55
2-000 FRAIS PROPRIETAIRES	46 031,51	28 / 4000		322,23
2-120 FRAIS PROPRIETAIRES - BLOC B	349,80	28 / 1283		7,63
2-700 Badges	-96,80	1 / 173		-0,56
4-600 CONSOMMATION S/ENERGY CONTROL	176 976,45	1234,68 / 176976,45		1 234,68
5-900 FRAIS PRIVATIFS				24,20
				3 315,00
7-9701 PROVISION POUR CHARGES	-422 476,56	385,14 / 35206,38		-4 621,68
				-4 621,68

Détails des frais privatifs
24,20

Achat 2 badges

24,20

Légende

1. Frais "locataires"
2. Frais "propriétaires"
3. Exécution décision(s) AG
4. Frais privatifs "locataires"
5. Frais privatifs "propriétaires"
6. Appel de provisions ou de fonds
7. Remboursement de provisions ou de fonds

Total lot
-1 306,68

Facture n°	36630	Lot	G B1 0000044077
------------	-------	-----	-----------------

DECOMPTE DE CHARGES DU 23/09/2023 AU 31/12/2023

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 FRAIS DE PERSONNEL	48 556,98	1 / 4009	100 / 365	3,28
1-010 FRAIS DE CONCIERGERIE 11	356,70	1 / 4000	100 / 365	0,02
1-020 FRAIS DE CONCIERGERIE 13	626,61	1 / 4009	100 / 365	0,03
1-050 SERVICE DE NETTOYAGE	47 981,34	1 / 4009	100 / 365	3,23
1-100 DEPENSES COURANTES	31 818,17	1 / 4009	100 / 365	2,14
1-300 FRAIS DE GESTION	50 997,56	1 / 4009	100 / 365	3,43
1-400 FRAIS GARAGES	505,87	1 / 55	100 / 365	2,48
2-000 FRAIS PROPRIETAIRES	46 031,51	1 / 4000	100 / 365	3,11
				17,72
7-9701 PROVISION POUR CHARGES	-422 476,56	4,18 / 35206,38	3 / 12	-12,48
				-12,48

Légende

1. Frais "locataires"
2. Frais "propriétaires"
3. Exécution décision(s) AG
4. Frais privatifs "locataires"
5. Frais privatifs "propriétaires"
6. Appel de provisions ou de fonds
7. Remboursement de provisions ou de fonds

Total lot

5,24

Facture n°	36669	Lot	R ES9 0000044077
------------	-------	-----	------------------

DECOMPTE DE CHARGES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 FRAIS DE PERSONNEL	48 556,98	1 / 4009		12,11
1-010 FRAIS DE CONCIERGERIE 11	356,70	1 / 4000		0,09
1-020 FRAIS DE CONCIERGERIE 13	626,61	1 / 4009		0,16
1-050 SERVICE DE NETTOYAGE	47 981,34	1 / 4009		11,97
1-100 DEPENSES COURANTES	31 818,17	1 / 4009		7,94
1-120 DEPENSES COURANTES - BLOC B/13	3 517,50	1 / 1283		2,75
1-300 FRAIS DE GESTION	50 997,56	1 / 4009		12,72
2-000 FRAIS PROPRIETAIRES	46 031,51	1 / 4000		11,51
2-120 FRAIS PROPRIETAIRES - BLOC B	349,80	1 / 1283		0,28
5-900 FRAIS PRIVATIFS				192,64
7-9701 PROVISION POUR CHARGES	-422 476,56	3,87 / 35206,38		252,17
				-46,44
				-46,44
Détails des frais privatifs	192,64			
Information total notaire	139,34			
Frais de mutation	53,30			

Légende

1. Frais "locataires"
2. Frais "propriétaires"
3. Exécution décision(s) AG
4. Frais privatifs "locataires"
5. Frais privatifs "propriétaires"
6. Appel de provisions ou de fonds
7. Remboursement de provisions ou de fonds

Total lot

205,73